



# L.S.D.

N° 64 - FEVRIER 2013

L'EPI DE SOIL DERNIERE

## DANS CE NUMÉRO :

EDITO	2
Actualités pharmaceutiques	4
IST	6
Service	8
Conseils d'univ'	10
Ski	12
Q de satisfaction de la corpo	16
Retour conseil de faculté	18
Desir de la semaine	19
Beauté	22
Jeux	24
Top 10	25
Offre spéciale	26
10 bonnes raisons	28
Offre d'emplois	29

## Joyeuse saint Valentin pour les amoureux CSS pour les autres



# Le mot de la rédac'

Bonjour les chatons.

Après de longues heures de révisions intensives et d'éprouvants examens, l'équipe revient avec ce premier numéro de l'année...

EN COULEUR

Grâce à notre partenaire la MACSF.



La rédac' vous souhaite une très bonne année 2014 !!

Surtout « une bonne longue et vigoureuse » !!

## OFFRE d'emploi : ILLUSSSSSTRATEUR



L'équipe recherche un ou des dessinateurs talentueux qui voudraient participer à la rédaction de chaque numéro par leur art, dans les couvertures ou certains articles.

Toute personne dépourvue du moindre don mais motivée pour préparer un LSD avec nous est aussi la bienvenue !

Vous pouvez nous contacter par mail, à la corpo ou sur Facebook !

Besós

>>> Le LSD a une adresse mail : [LepideSoilDerniere@gmail.com](mailto:LepideSoilDerniere@gmail.com)

Merci d'envoyer tous les articles que vous voulez voir publiés, toutes les informations relatives à la vie de la fac, un numéro rose, des recommandations d'adresse !

Le journal des étudiants, pour les étudiants !



## Pharma Shop

Parce qu'avoir des fringues PharmaLille c'est sympa, et que tout le monde en demande. Voici pour vous les Bonnets !! Avec ou sans pompon pour 9€.

Les Sweats sont toujours disponibles, coloris chocolat ou bleu marine pour 25€ Par ce qu'en pharma, on sait se tenir chaud (stvcqjvd).

# Jeu Concours !!

Durant tout ce mois de Février vous avez la chance de participer aux Jeux Concours organisés par l'équipe.

Thème : La meilleure bande dessinée ou la meilleure blague !!

Une boite est à votre disposition à la corpo pour y entreposer vos chef d'oeuvres.

La bande dessinée doit faire une page A4

Vos plus belles œuvres seront publiées dans le LSD.

N'oubliez pas de signer votre création afin de recevoir les honneurs que votre don d'humoriste et/ou de dessinateur mérite.

/!\ Mardi 28 (sous réserve) aura lieu les élections aux conseils d'université !! La rédac' vous invite à prendre connaissance de l'article sur l'enseignement supérieur et les conseils d'universités.

## AGENDA

### Rendez vous les 5&6 Mars pour le Forum Officine !!

2 jours d'infos et de formation concernant le monde officinal et bien plus encore :

- conférences et cas pratiques de comptoir (en aromathérapie, cosméto, homéo, etc...)
- nouvelles missions du pharmacien (tables rondes/débats)
- ateliers manipulation (tire-lait, lecteurs de glycémie, mesures de contention...)
- soirée "Installation du pharmacien" (réservée aux 5, 6 et plus)

mais aussi des stands à découvrir, un jeu concours et de nombreux lots à gagner !

<https://www.facebook.com/forumofficine2014lille>



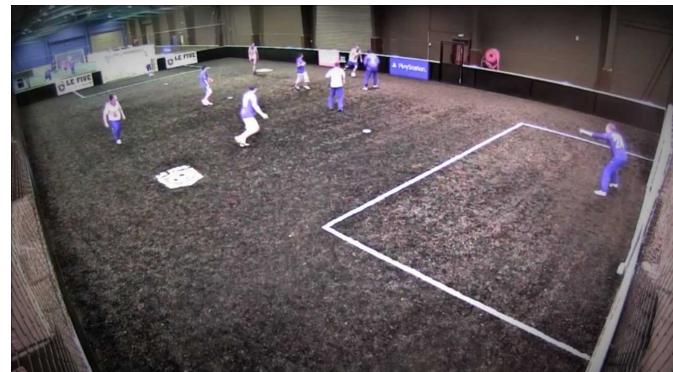
A bientôt,  
L'équipe du Forum Officine 2014

### Mardi 25 Février :

#### Futsal au Five à Lesquin

Un tournoi de futsal entre 8 équipes de 6 joueurs est organisé le mardi 25 février à partir de 18H. Il comprendra une rencontre entre toutes les équipes ainsi que des phases finales. 50 min de temps de jeu minimum sont assurées.

L'équipe gagnante se verra remettre un prix.



Des boissons (eau, jus d'orange, coca...) ainsi que des collations (Cake, gâteau...) à volonté seront disponibles pour vous restaurer pendant et après le tournoi. Il vous est également possible de commander à vos frais au bar derrière le terrain (bière...).

Des joueurs de l'équipe du LOSC sont susceptibles de passer et de vous accorder du temps durant le tournoi. Les équipes féminines ou mixtes sont les bienvenues :)

En espérant vous voir nombreux

La comm Pharm'anim

## Une évolution de la rémunération des pharmaciens : l'honoraire de dispensation

Bonjour et bonne année à tous,

C'est sur les chapeaux de roues que démarre l'année 2014 en ce qui concerne les actualités pharmaceutiques. Rappelons-nous que l'année 2013 s'était clôturée sur quelques fausses notes pour les pharmaciens apprenant notamment la sortie d'un rapport de la Haute Autorité de la Concurrence vantant une baisse des prix des médicaments OTC si distribution en grandes surfaces, la sortie du monopole pharmaceutique des tests de grossesse ...

L'année 2014 est donc entamée par des avancées concernant la négociation entre les syndicats de pharmaciens d'officine (la FSPF, l'USPO et l'UNPF étant les 3 syndicats représentatifs) et l'Assurance Maladie sur les nouvelles méthodes de rémunérations des pharmaciens. En effet, actuellement, la rémunération des pharmaciens repose essentiellement sur la marge qu'il effectue lors de la dispensation des médicaments ainsi que quelques honoraires lors des gardes réalisées au sein de l'officine (nuits, week-ends et jours fériés). Soucieux de maintenir leurs revenus devant la baisse des prix des médicaments, l'augmentation des déremboursements et de trouver un mode de rémunération plus proche de la réalité de l'acte pharmaceutique, celui-ci nécessitant une analyse particulière de la prescription, différente entre les patients ponctuels et les patients chroniques par exemple, déconnecter la rémunération de la simple marge effectuée sur les médicaments devenait une tâche urgente à accomplir.

Les négociations entre les différents partenaires ont débuté il y a de cela plusieurs mois, chaque tentative d'entente entre les syndicats et les payeurs (UNCAM et UNOCAM) se soldant par un échec. Devant le manque de réponse des acteurs publics, les syndicats se sont unis pendant quelques semaines en une intersyndicale suite à l'appel de Gilles Bonnefond, président de l'USPO, afin de mener à leur terme ces négociations.



Médicaments OTC (Over The Counter) : Il s'agit des médicaments non vignettés (non remboursables par l'Assurance Maladie) disponibles sans ordonnance, le plus souvent en libre accès (Fervex®, Nurofen®...).

FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France ; USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine ; UNPF : Union Nationale des Pharmacies de France.

UNCAM : Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (« Sécu ») ; UNOCAM : Union Nationale des Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie (« Mutuelles »)

Alors que les derniers échanges ne présageaient pas d'accalmie dans la tempête des négociations (sortie de l'UNOCAM de la table des négociations, évaporation de l'intersyndicale), la nouvelle est tombée le 10 janvier 2014 de la part de la FSPF (syndicat majoritaire) : un protocole d'accord était signé, dont voici les termes d'un point de vue économique :

Prix fournisseur HT (en €)	Actuellement		Janvier 2015		Janvier 2016	
	marge	rémunération	marge	rémunération	marge	rémunération
0 à 0,82	26,10%	0,53€/boîte	0%	0,80€/boîte + 0,50€ si ordo plus de 5 lignes	0%	1€/boîte + 0,5€ si ordo plus de 5 lignes
0,82 à 0,91			25,5%		25,5%	
0,91 à 22,90			8,5%		8,5%	
22,90 à 150			6%		6%	
150 à 1500			0%		0%	
plus de 1500						

On observe donc une diminution de la marge brute transférée vers une rémunération fixe par boîte ainsi qu'un honoraire pour les ordonnances de plus de 5 lignes. Bien que réticent, l'USPO signa également cet accord avec de grandes réserves. Il apparaît que d'autres informations pratiques doivent être prises en compte avec ce type de changement :

Le taux de TVA appliqué sur ces nouveaux honoraires (actuellement de 2,1 à 20% sur les médicaments)

Sur le taux de remboursement Sécu/Mutuelle de ces honoraires (60/40, 70/30 ...?)

Si les honoraires sont comptés pour les médicaments non remboursés, pour les médicaments remboursés mais délivrés sans ordonnance

L'accord doit se voir complété par un décret ministériel autorisant le déplafonnement des remises effectuées par les laboratoires génériqueurs accordés aux pharmaciens lors de leurs achats (actuellement 17%, prochainement jusqu'à 50%)

De nouvelles informations nous parviendront dans les prochains jours sur des détails essentiellement techniques. N'hésitez pas à consulter les sites internet des différents syndicats pour vous tenir informé des dernières actualités, ainsi que de vous abonner à la newsletter de l'ANEPF qui vous apporte tous les mois des nouvelles fraîches du front ! À bientôt pour de nouvelles aventures !

Güli

6ème année officine

*Merci à Marion de Magneval, VP Relations Pro de l'ANEPF pour ses explications.*

# Infections Sexuellement Transmissibles

Anciennement vue en première année des études de Pharmacie, l'enseignement des Infections sexuellement transmissibles permet d'avoir du recul vis-à-vis de ces menaces qui planent sur nos jeunes têtes ainsi que celles de nos amis. Nous souffrons de la désinformation de ces infections... Non le préservatif ne protège pas que du Syndrome d'immunodéficience acquis ou de la grossesse.

Cet article ne fait pas office de cours, j'espère qu'il sera le plus clair, concis et pertinent possible. Voilà pourquoi se protéger ou se faire dépister est important. Soyons tous vigilants.

## La Syphilis : *Treponema pallidum*

Transmission : par le sang, rapport sexuel, accident etc..

Symptômes primaires : Incubation 25 jours

Chancre : au point d'inoculation (30 à 90j), indolore, induré.

Adénopathie de voisinage

Passe inaperçue chez la femme, pas de rapport pendant 1 mois même si traitement,

Sérologie : test 10 à 20 jours après le chancre



Maladie traitée : Pénicilline souvent très efficace

Le chancre disparaît en 3 à 5 jours, la sérologie se négative, prévenir les partenaires sexuels  
des 3 mois précédents.

Maladie non traitée : le chancre se cicatrice en 1 à 8 semaines et on passe au stade secondaire.

Syphilis secondaire :

Céphalées, fièvre, Asthénie, polyadénopathie indolore, douleurs ostéoarticulaires

Première floraison : Roséole (+ Alopécie)

Deuxième floraison : (4-12 mois) Syphilis très contagieuse

Atteintes viscérales : hépatite, ostéocite, atteinte rénale et articulaire

Symptômes latents : période cliniquement silencieuse. Si sérologie positive : prévenir les partenaires dans les 2 ans qui précédent.

Syphilis Tertiaire : 5 à 10 ans après l'accident primaire

8% neurosyphilis, paralysie générale avec symptômes psychiatriques

10% manifestation cardiovasculaires, atteinte de l'aorte (anévrisme), lésions osseuses et articulaires douloureuses

Gommes : trou dans la peau ou les os.

Conclusion : Sexuellement transmissible, contagieuse pendant 2ans, diagnostic précoce, pas de traitement local : ne pas attendre la disparition des lésions pour consulter, Pas d'immunité : possibilité de faire plusieurs syphilis !

## La gonococcie : *Niesseria gonorrhoeae*

Population touchée : jeunes (18-24ans) et les étudiants

Homme : Incubation courte 2 à 5j

Pouvant durer 1 mois

Urétrite aigue (brûlure mictionnelles, suintement abondant, goutte matinale, tache jaunâtre)

Récidive si non traité → Prostatite, epididymite, (fièvres, douleurs) rétrécissement urétral

Femme : Incubation 1 à 5j

Urétrite, vaginite, endométrite, pelvipéritonite, salpingite, cervicite.

Localisation non génitale : anorectales, ophtalmique, pharyngées.

Complications : Arthrites aigues, conjonctivites, septicémies, endocardite

Prélèvement : pus (cocci en grain de café), maladie bénigne si le diagnostic est précoce – traitement précoce, grave si négligence (10% Stérilité).

Problème :

Dans 70% des cas chez la femme : la maladie est invisible

Transmission sexuelle, mais le germe vie longtemps à l'air libre (16h), il y a des Enfants contaminés par les draps des parents.

Gonocoque souvent associé aux chlamydiae

Facteur d'extension : pilule 68 x salpingites 6 x, vagabondage sexuel, résistance ATB, sujets asymptomatiques.

**Le chancre mou : *Haemophilus ducreyi***

Endémique dans les régions subtropicales

Incubation de 1 à 5 jours

Symptômes : papule, pustule, ulcération, attaque du derme, chancre mou douloureux, adénopathie, phagédénisme : à partir d'un bubon, extensive → mutilations graves

Infection localisée en général aux organes génitaux externes, très contagieuse.

**Chlamydoise : *Chlamydia trachomatis***

Microorganisme intracellulaire (40 à 50 % urétrites masculines, 20 à 40% salpingites féminines)

Manifestation bas bruit

Homme : Urétrite subaigüe : gêne, douleurs mictionnelles

Femme : pertes isolées (leucorrhées), vulvo-vaginite subaigüe

Diagnostic : écouvillonnage, grattage, examen direct, inclusions, immunofluorescence, sérologie, traitement prolongé si besoin.

Infection récurrente, sujet réfractaire → même traitement ou changer d'antibiotique.

Complications :

Homme : Stérilité, épididymites, proctites

Femme : cervicitis (inflammation du col de l'utérus : leucorrhées chroniques ou asymptomatiques), Salpingites (infection aigue des trompes, état inflammatoire chronique), périhépatite, stérilité, avortements, post partum : réveil d'infections anciennes, stérilité.

**Mot de la fin :**

Dans la plupart des cas, le préservatif est fortement conseillé durant le traitement et 7 jours après.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive; il en existe bien d'autres, les hépatites, les Herpes virus à ADN (HSV1 & 2, VZV, CMV, EBV) la mononucléose, les trichomonas et bien entendu le SIDA.

Je vous invite, dans votre intérêt et pour approfondir vos connaissances personnelles et professionnelles, à vous renseigner ou approfondir sur toutes ces pathologies ainsi que leurs traitements, effets secondaires et interactions.

Ainsi que, pour vous chers lecteurs, dans le cas où vous seriez un sujet à risque, à vous responsabiliser ainsi que vos proches.

CADG Lille (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) est situé derrière le musée des beaux-arts, métro République, au 8 rue Valmy.

Ouvert Lundi - mercredi - vendredi : 10h - 16h / Mardi : 13h - 19h / Jeudi : 10h - 19h

Tel : 03.59.73.69.60

Sources : Les cours de Mr le Pr DUBREUIL donnés en P1 pharma (avant réforme) en 2009.

# Qui a les impressions les moins chères



OU L'ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE L'AAEPL, UNE BOÎTE À COPIES, ET UNE IMPRESSION « MAISON » ...

## 1. A.A.E.P.L

- ♦ A4 Noir & Blanc à l'unité : **0.06€ la page**
- ♦ La recharge de 60 copies A4 Noir & Blanc : 3€ soit **0.05€ la page**
- ♦ La recharge de 150 copies A4 Noir & Blanc : 6€ soit **0.04€ la page**
- ♦ A4 Couleurs : **0.20€ la page**

## 2. LA BOÎTE A COPIES

rue Nationale & Boulevard Vauban

- ♦ A4 Noir & Blanc à l'unité : **0.06€ la page**
- ♦ De 201 à 500 copies A4 Noir & Blanc : **0.05€ la page**
- ♦ A partir de 501 copies A4 Noir & Blanc : **0.04€ la page**
- ♦ A4 Couleurs jusqu'à 100 copies : **0.75€ la page**

## 3. IMPRESSIONS « MAISON »

Le prix de revient des impressions avec une imprimante classique, à la maison, reste difficile à estimer...

Prenons l'exemple d'une cartouche noire Canon PG 510 vendue dans le commerce à 14,65€ pour une capacité de 220 pages à 5% selon les indications du fabricant. Alors le prix de revient serait de 0.07€ environ pour du noir et blanc, en sachant que 5% d'impression sur une page A4 correspond à une dizaine de lignes de texte seulement, et sans compter les dépenses liées à la machine !

## Bilan.

Les tarifs les moins chères sont obtenus par l'A.A.E.P.L et la boîte à copies, mais avec un nombre de tirages nécessaires moins important pour l'A.A.E.P.L ; Alors qu'il faut tirer plus de 500 copies pour chuter à 0.04€ l'unité du côté de la rue Nationale et du Boulevard Vauban, il suffit de créditer 150 copies à la corpo pour bénéficier de ce tarif, crédit qui peut par ailleurs être utilisé en plusieurs fois... La copie couleurs reste quand à elle plus de trois fois moins chère à la sortie du copieur de l'association.

Baptiste Coupé

# Service reprographie

---



Pour tout connaitre des services proposés par l'A.A.E.P.L en matière de reprographie...

## **Mais pour quoi faire ?**

L'association dispose à présent de deux nouveaux copieurs performants et vous propose un nombre important de services liés à leurs utilisations, avec notamment :

- L'impression ou le scan de vos documents, qu'il est possible de perforez / agrafez / relier, qu'ils soient en couleurs ou en noir et blanc, en A3, A4 ou A5. La réalisation d'agrandissements ou de réductions.
- Des polycopiés de cours, enseignements dirigés, travaux pratiques et annales.

## **Imprimer, mais à partir de quoi ?**

L'A.A.E.P.L vous laisse le choix en matière de support d'impression, avec notamment la possibilité d'imprimer :

- Depuis une clef USB, quel que soit le type de fichier...
- A partir d'un de nos PC, depuis internet quel que soit le type de fichier...
- Directement des copies de vos documents, sur papier normal ou même cartonné, et ce peu importe le format (A3, A4, A5, ...)

## **Quand, comment ?**

Les impressions sont possibles aux heures d'ouverture de la corpo, entre 12h00 et 14h00 tous les jours...

Le système de copies ayant évolué, il suffit à présent de présenter sa carte étudiante qui fait office de carte de photocopies. C'est sur celle-ci qu'est enregistrée votre crédit, utilisable et rechargeable à n'importe quel moment !

## **Imprimer, mais à quel prix ?!**

Nous vous proposons une grille tarifaire plus que compétitive sur le marché de la photocopie ;

- Impression noir & blanc A4 à l'unité : 0.06€ la page
- Recharge de 60 photocopies : 3€ soit 0.05€ la page
- Recharge de 150 photocopies : 6€ soit 0.04€ la page
- Impression couleurs : 0.20€ la page
- Pack reliure (feuille cartonnée, spirale et feuille plastifiée) : 1.00€
- Scan, perforation et agrafage après impression : Gratuit

# L'enseignement supérieur et les conseils d'universités

Pourquoi un article sur une loi de l'enseignement supérieur ? Tout simplement car celle-ci est en train de révolutionner les universités avec une remise à plat des pouvoirs. Je vais vous expliquer dans un premier temps le système universitaire avant cette loi sur l'ESR ou appelée la loi Fioraso. Puis dans un second temps, je vais vous expliquer les nouveautés apportées par cette loi qui seront appliquées dès mars 2014 dans notre université.

Auparavant l'université comportait 3 conseils :

## Le CEVU : le Conseil des études et de la vie universitaire

Toutes les décisions des conseils d'UFR, concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances et de validation des acquis ainsi que l'organisation des diplômes, doivent être approuvées au CEVU avant de passer au conseil d'administration. Ce conseil n'avait qu'un rôle consultatif.

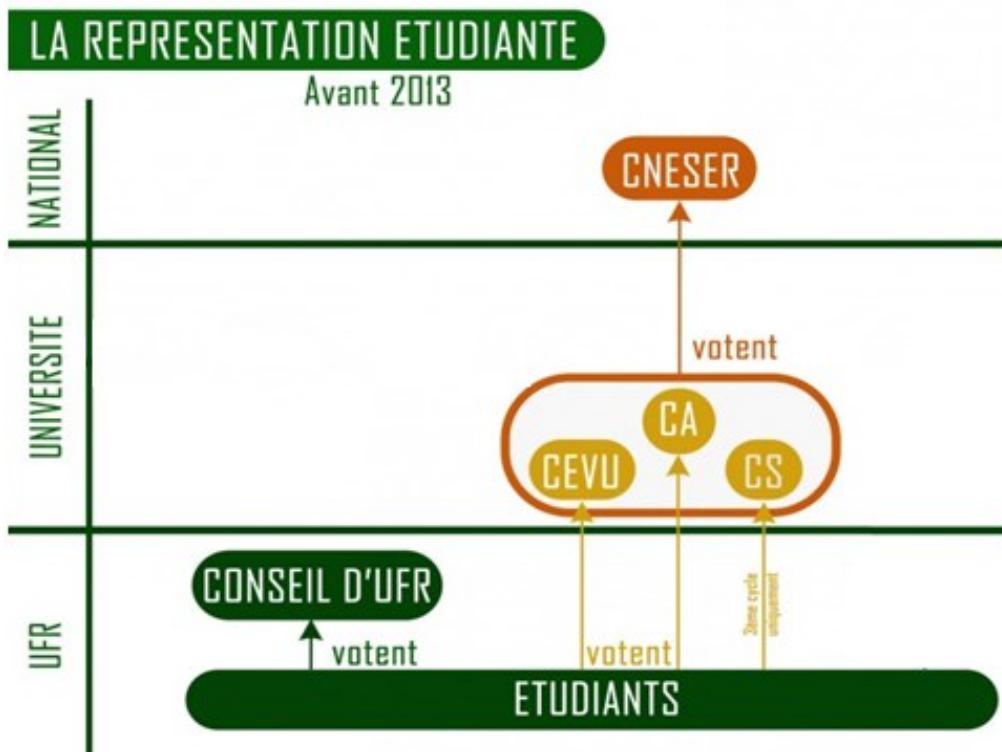
## Le CS : le Conseil scientifique

Il décide de l'orientation de la recherche au sein de l'Université. Ce conseil concerne peu les étudiants non doctorants. Il n'avait lui aussi qu'un rôle consultatif.

## Le CA : le Conseil d'administration

Il était considéré comme le conseil le plus important (malgré le fait que c'est dans ce conseil qu'il y avait le moins de représentant étudiant : seulement 5). Tout lui revient et il a le dernier mot sur les autres conseils. C'est le seul conseil qui est **DECISIONNAIRE**, même si, en pratique, il valide très souvent les avis du CEVU et du CS.

Il détermine la politique de l'établissement en approuvant le contrat d'établissement de l'Université. Par ailleurs, il vote le budget et approuve les comptes, adopte le règlement intérieur, adopte les règles relatives aux examens, approuve le rapport annuel d'activité et autorise le président à engager toute action en justice.



Ce que cette loi change:

Le CEVU devient CFVU, il devient donc décisionnaire pour l'aspect pédagogique.  
Le CS devient CR, il devient décisionnaire pour l'aspect recherche.  
Le CA toujours décisionnaire pour les aspects financiers.  
Création du CAC qui réuni le CFVU et CR.  
Parité obligatoire sur les listes.  
Suppression des PRES (qui était le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur regroupant toutes les universités du nord de la France sous le nom Université Lille Nord de France, on peut voir le logo au dos de votre carte étudiante par exemple.)

De ce fait, les Universités peuvent collaborer sous 3 formes pour unir des établissements (Pour le moment il n'y a encore eu aucune décision pour les universités du Nord):

- Fusion des établissements
- Communauté d'université ou d'établissement
- Association d'université

#### Dès le mois de mars le CFVU, le CR et le CA :

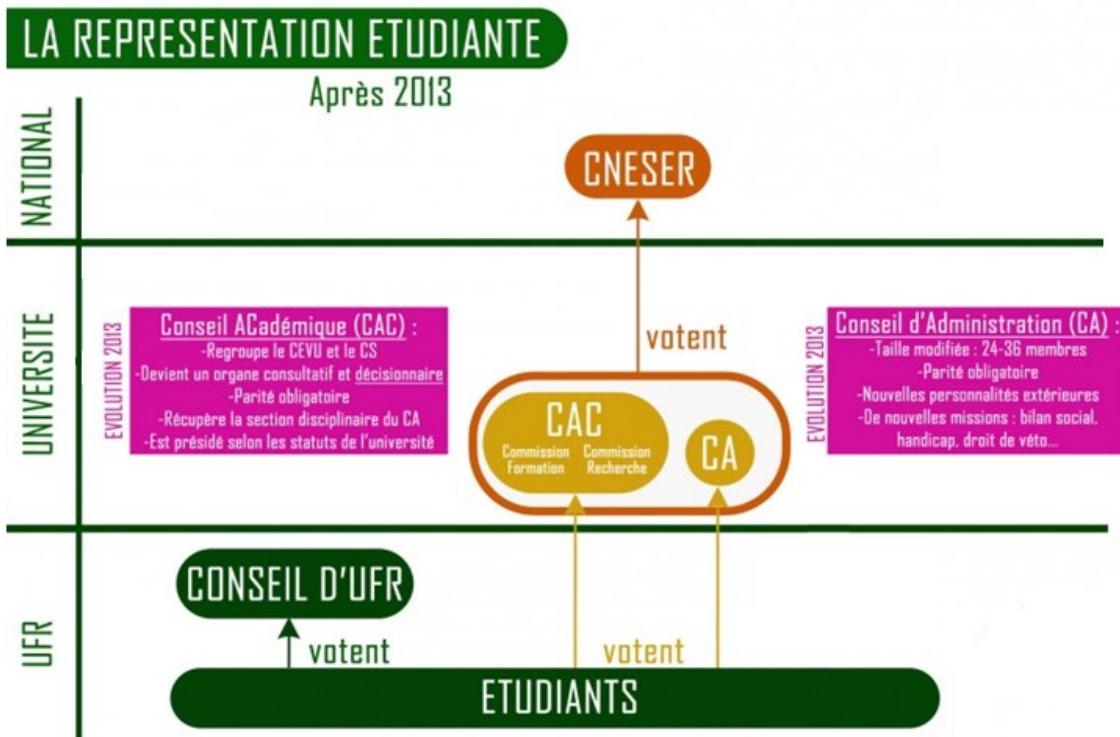
Les statuts de l'université sont en train d'être revus pour être adaptés à la réforme de cet été.

Le CFVU : commission formation et vie universitaire

Le CR : commission recherche

Le CAC : Désormais le conseil académique, réunissant les commissions "recherche" et "formation". Celle-ci ne revient plus automatiquement au président d'université. D'après la loi, "les statuts de l'université prévoient les modalités de désignation du président du conseil académique".

Geneviève Fioraso a cependant indiqué qu'elle fixerait ce point par voie réglementaire : **la présidence du conseil académique devrait être donnée soit au président de l'université, soit à un membre du conseil présenté par ce dernier.**



En haut à l'échelon national se trouve les élus CNESER (Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche). Ils sont votés par tous les élus de toutes les universités de France. Ils communiquent directement avec le ministre de l'enseignement supérieur qui préside ce conseil. Il n'y a pas eu de changement à ce niveau par la loi sur l'ESR.

Source des schémas : site internet ANEPF

# LES CH'TIS FONT DU SKI

L'hiver est arrivé, direction les sports d'hiver !!

De la poudreuse à perte de vue, la convivialité entre vacanciers, la chaleur du chalet, l'adrénaline sportive, la joie de dire au conducteur « on arrive quand ? on arrive quand ? »

Que tu sois plutôt

- à la recherche du yéti des neiges ou amoureux de la nature
- skieur tous terrains ou en apprentissage du « chasse-la-neige » et du planté du bâton
- ski alpin, ski de fond, luge ou snow board
- Heidi, Jason Lamy Chapuis ou Jean-Claude Dusse
- en découverte gastronomique (Fondues, tartiflette, génépi... Que du léger !)

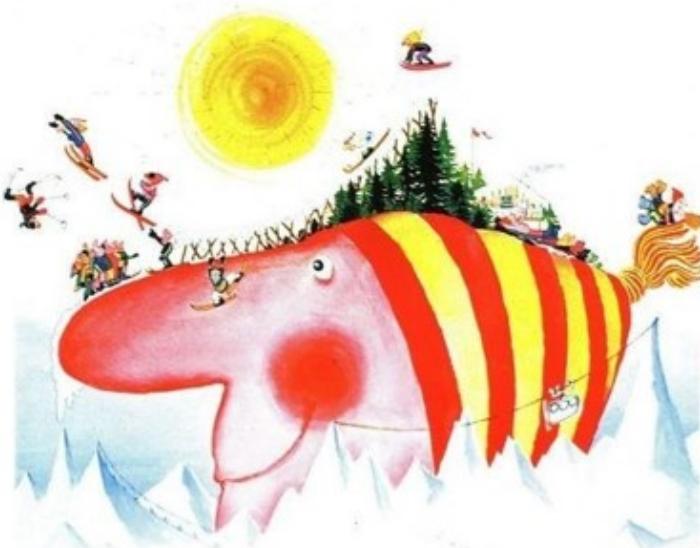
En famille, à deux ou entre amis, la montagne, ça te gagne !

**Pour profiter d'une semaine de ski et de folies, inscris-toi au Pharma'ski ou aux RPH !!**  
Quelques places sont encore disponibles.

Les indispensables à ne pas oublier :

- vêtements plus chauds & techniques
- Gants
- crème solaire
- masque/paire de lunettes de ski

Et hors-piste ou non, un désagrément est si vite arrivé alors skie assuré avec la Smeno !



## Le mot du VP Partenariats :

Nos partenaires ne sont pas choisis au hasard.

Et si vous aussi vous partez au ski, vous serez heureux de découvrir que l'offre de la SMENO est certainement la plus intéressante et la plus sérieuse que vous puissiez trouver.

Personnellement pour le Pharma'ski j'ai fait mon choix !

Amusez vous bien et n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Ambroise Payelleville

# GLISSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Avec l'assurance SNOWCOOL !



Avec SMENO Assurances vous bénéficiez de garanties complètes à moindre coût :

- ▶ Assurance en cas d'accident
- ▶ Assistance rapatriement
- ▶ Responsabilité civile

**Souscription et attestation immédiates sur :**

[www.smeno.com/etudiants](http://www.smeno.com/etudiants)  
rubrique « Assurance ski »

**En agence SMENO**

Liste et horaires sur [smeno.com/agences](http://smeno.com/agences)

**Au 09 72 67 60 00** (appel non surtaxé)  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

**SMENO**  
**Assurances**

N'oubliez pas le **Pharmaski'**  
**2014** : Il reste encore quelques places pour partir du 29 mars au 5 avril aux Arcs 1800, dépêchez-vous !!! Les ventes sont ouvertes aux exté' donc n'hésitez pas à prévenir vos potes pour cette semaine qui s'annonce inoubliable !!



Si vous n'avez pas encore votre dossier, il en reste à la corpo'. N'hésitez pas à contacter l'équipe sur facebook ou à la fac'. (Benjamin Kern, Julie Laffargue, Gérôme Gendrey, Merwann Boitte et Lambert Harteel).



La lutte contre le SIDA continue, les ventes du **Pharmapoil' 2014** aussi : Le mois de février s'annonce glacial, le calendrier pharmapoil' promet de réchauffer l'atmosphère !!  
N'hésitez pas à venir chercher votre exemplaire à la corpo', ouverte tous les midis, et à investir 5€ intégralement reversés à l'association Stop Sida.



Un grand merci pour votre participation au Téléthon



Et également à Astera, la chocolaterie Diot, ainsi que les Zycos !



La bise

La com' huma



Rappel : Répétitions de Revue tous les lundis et mercredis de 19h à 23h.

La cafét' sera à votre disposition pour manger

La Revue c'est bientôt !!

**Le jeudi 20 mars 2014 à Lille Grand Palais.**

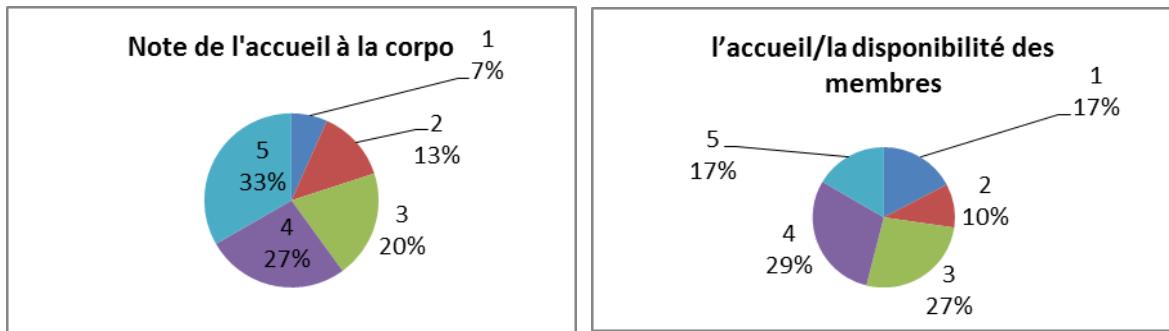
Vente des places à partir de mi-février.

On vous attend nombreux!!

La team revue 2014.

# Retour du Questionnaire de satisfaction de la Corpo.

Tout d'abord merci à tous pour vos réponses. Vous avez été près de 150 à y répondre. Voici les résultats, notés /5:



Vous avez été 60% à considérer que les membres de la corpo sont suffisamment accessibles. Parmi les personnes qui ne font pas leurs photocopies à la corpo, beaucoup considèrent le prix trop cher, nous vous invitons donc à voir l'article de la comparaison des prix du service repro. Il est également possible de faire ses impressions venant d'internet ou de clef USB, en noir & blanc (4-6cent), en couleur (20cent).

Vous êtes 55% à vous sentir représentés par la corpo dans vos études (cursus, administration). Au delà de certaines utopies nous ne pouvons passer au dessus des lois et directives ministérielles, pour le reste vos élus sont là (cf retour des conseils) tout au long de l'année pour écouter la voix des étudiants qu'ils porteront en conseil. Vos délégués, vos élus se démènent pour vous, sont à votre écoute et disponibles pour toutes recommandations. N'hésitez pas à les solliciter.

Vous êtes environs 40% à ne pas connaître l'ANEFP et la CAEML. Petit rappel : ANEFP ou Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France regroupe les corpo des 24 facultés de France ainsi que leurs avis, vous représente au niveau national et est en contact avec les ministères concernant l'éducation et les actualités pharmaceutiques d'origine professionnelle. La CAEML, récente, est une confédération représentant 17 corpo/bde qui porte la voix des étudiants Lillois pour Représenter, Former les membres des assos étudiantes, Organiser des évènements afin d'offrir aux différentes associations de filières et à leurs adhérents l'opportunité de se rencontrer et d'échanger.

Vous êtes environs 40% à penser que les dates des événements organisés sont mal choisies. Le choix des évènements ne pourra malheureusement jamais satisfaire l'ensemble des promos ou emplois du temps personnels. Cependant vos remarques ont bien été prises en compte et nous tacherons d'optimiser les choix.

Vous êtes 50% à considérer que les horaires d'ouverture de la corpo vous semble inadéquates.  
Nous comprenons tout à fait que 2h d'ouverture sur le temps du midi ne conviennent pas à tous, et nous réfléchissons à améliorer ce service. Néanmoins il faut bien comprendre que les étudiants derrière le comptoir sont bénévoles et il n'est pas toujours facile d'avoir des étudiants dispos pour assurer des permanences aux heures de cours/ED/TP.  
Certaines de vos propositions étaient très pertinentes et nous vous tiendrons au courant d'une éventuelle évolution :)  
De plus il arrive que des membres de l'asso soient disponibles entre 14h et 15h, il suffit alors de venir frapper à la deuxième porte.

#### Foire aux Remarques :

Non, nous ne pouvons augmenter la taille et baisser le prix des sandwich à la cafet' car c'est une association indépendante qui gère la cafet', nous n'avons aucun lien avec les prix qui y ont cours mais essayerons de leur transmettre vos remarques en toute amitié.

Le prix des polys comprend le prix de l'adhésion à l'association, comme toute association il est valable un an et permet de bénéficier des œuvres et avantages de celle-ci.

Merci à celui qui suggère un distributeur de préservatifs.

Concernant les comptes rendus des conseils de faculté, ils seront disponibles dans le LSD.

Concernant la communication des évènements, nous faisons au mieux pour en parler sur facebook, affiches, amphis, à votre bon cœur messieurs dames il faut parfois prêter attention aux signaux que le monde extérieur nous envoie.

Pour les soirées People, l'AAEPL n'en organisera plus cette année pour la simple et bonne raison que cela coûte énormément d'argent à la location et que ce n'est pas rentable pour 350 personnes actuellement, sachant qu'historiquement il n'y avait qu'un people à la rentrée avec en moyenne 800 participants.

Merci à tous pour vos commentaires et remarques, ils ont bien été communiqués à l'ensemble des corporatistes et pris en compte.

**Mais Aussi... Pour ne rien rater des informations de votre fac' : Abonnez vous à la page Facebook de votre corpo chérie <3**



Un "J'aime" suffit...

Pour ne rien rater des évènements de votre fac'

- Recevoir des notifications
- Afficher dans le fil d'actualité
- Paramètres : Toutes les mises à jour

AAEPL

485 J'aime · 59 personnes en parlent

Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Lille

À propos

J'aime Message \* Retour

✓ Recevoir des notifications

✓ Afficher dans le fil d'actualité

Paramètres...

Ajouter aux listes d'intérêts...

Je n'aime plus

Photos Mentions J'aime Carte

Voir quelles mises à jour ?

✓ Toutes les mises à jour

La plupart des mises à jour

Important uniquement

## Retour des Conseils de faculté.

- Le premier conseil de faculté a surtout servi à mettre en place la commission des finances et la commission pédagogique, présenter les membres des collèges enseignants, maître de conférences et étudiants.
- Le tutorat pharma, ayant perdu son financement et son droit d'exister par décision de l'université au profit d'un unique tutorat en médecine, s'est vu récupérer des financements pour les 1<sup>ères</sup> années concernant l'UE spécifique pharmacie.
- Les enseignants nous ont demandé d'expliquer les raisons de l'absentéisme aux cours qui touche de plus en plus d'étudiants. Les étudiants participant régulièrement aux cours ont en moyenne 1,5 points de plus sur leurs moyennes générales. Ce taux d'absentéisme reflète une attitude de consommateur et les enseignants ont peur que cela pose problème dans l'insertion professionnelle par habitude. Cela est d'autant plus surprenant pour l'équipe pédagogique car il existe, selon eux, une demande davantage d'ED.
- La remise en place de la signature obligatoire aux ED a été envisagée par les professeurs (sachant qu'istoriquement cela se faisait avant la réforme).
- Un moyen de porter une réponse et votre avis est en cours de synthèse, cela sera probablement un questionnaire sur Moodle.
- Le SEP (Student exchange program) qui est un programme d'échange international auquel l'ANEPF adhère a été présenté aux enseignants désirant recevoir des étudiants d'Europe pour un terrain de stage (sachant qu'il existe des terrains de stage à l'étranger pour vous).
- Concernant l'attractivité de la filière, la présentation des études de pharmacie dans les lycées sera privilégiée à l'avenir.
- Deux nouveaux Diplômes Universitaires (DU) ont été entérinés pendant le conseil, ils seront ensuite votés au Conseil des Etudiants et de la Vie Universitaire (CEVU) :
  - Produits naturels et compléments alimentaires par Mr. Hennebelle
  - Biosurveillance et diagnostic de la qualité des milieux (de l'air) par Mr. Cuny
- Il a été énoncé les consignes de surveillance aux examens. De nombreuses fraudes sont suspectées.
- Le projet « Unilames » a été présenté, il consiste à scanner des lames microscopiques de la faculté dans le but de les préserver de l'usure. Il permet également une utilisation et une disponibilité en format informatique.
- La commission de collège des enseignants hospitaliers dont le but est de mieux définir le cadre pour être plus intégré à l'activité professionnelle, composée de 5 membres, propose deux représentants étudiants : un de l'Association des Internes en Pharmacie et Biologie de Lille (AIPBL) et l'autre de l'AAEPL (externe).
- Un projet de cas de comptoir interactif nommé « PROFFIteROLES » : PRatique OFFIcinale et jeux de ROLES est en cours de développement. Il concerne la filière officine pour les 4A et 5A dans le cadre de l'enseignement sous forme d'ECTS. Ce projet permettra de travailler sur des cas pratiques de comptoir « Serious Game » sous forme de jeu dans un monde virtuel (« Sims »). Il sera disponible sur ordinateur, tablette et smartphone. Cela permettra aux étudiants de travailler sur différents types de questions, le logiciel s'adaptant aux réponses des étudiants ainsi qu'aux enseignants de faire un retour sur ce qui pêche, les points difficiles pour revenir dessus en cours.

Vos élus.



## Actualité pharmaceutique

Chaque semaine l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie) publie DESIR : Des En-  
vies Subites d'Informations Récentes, qui met en lumière l'actualité pharmaceutique.

La rédac' vous propose un condensé des dernières semaines.

### Le paracétamol, bientôt dans le répertoire des génériques ?

*En France, le paracétamol est la molécule la plus vendue avec environ 500 millions de boîtes écoulées en 2012. Cependant, ce chiffre pourrait fortement diminuer dans les prochains mois. La substitution systématique du médicament original à base de paracétamol par son générique est actuellement à l'étude, selon l'Agence Nationale de la Santé et du Médicament (ANSM). En effet, l'ANSM souhaite inscrire certaines formes de médicaments à base de paracétamol dans le répertoire des génériques. Pour le moment, seules les formes sèches de 500 et 1 000 mg sont concernées par cette entrée. Toujours est-il que pour les pharmaciens, cela signifie qu'ils vont devoir délivrer systématiquement un médicament générique si le médecin n'a pas inscrit la mention « non substituable » sur une ordonnance présentant des médicaments à base de paracétamol. Toutefois, cette procédure doit être encore validée par l'ANSM et publiée au Journal Officiel. Affaire à suivre... celtipharm*

### Les négociations avec l'Assurance Maladie continueront en 2014 !

Le 18 décembre 2013, les syndicats de pharmaciens rencontraient une nouvelle fois l'Assurance Maladie qui leur a présenté de nouvelles simulations d'honoraires et des modifications de la marge dégressive. Ces simulations n'ont pas convaincu l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officine qui demande à rencontrer le Ministère de la Santé pour que les négociations puissent aboutir. La rencontre permettrait de faire comprendre au ministère qu'il faut déterminer les taux de remise sur les génériques dans l'arrêté ministériel prévu par l'article 49 du PLFSS 2014. Cela permettrait également de créer un cadre global de la négociation de la réforme du mode de rémunération par un contrat pluriannuel entre la profession et l'État. Par ailleurs, l'USPO aimerait que d'autres points soient abordés dont le taux de TVA appliquée aux honoraires, la prise en charge de ces honoraires, la facturation des médicaments remboursables à prescription médicale facultative. Il faudrait qu'un travail d'articulation des textes réglementaires soit réalisé avant la signature d'un avenant sur les honoraires de dispensation. Certes, cette réunion a permis d'avancer avec l'Assurance Maladie sur l'avenant « génériques » pour 2014, la rémunération de l'accompagnement des patients asthmatiques et sur la dispensation des traitements de substitution aux opiacés. Toutefois, la FSPF, l'UNPF et l'USPO « restent sur leur fin ». Pour la FSPF, cette réunion s'est clôturée sur "un échec". L'Assurance Maladie n'a pas repris l'ensemble des propositions du relevé de décisions signé la semaine dernière. Prochaine réunion, le 22 janvier 2014.

celtipham

En Vrac :  
A partir du 7 janvier : Déremboursement de l'antitussif Toplexil\*

### Tests de grossesse : la fin du monopole des pharmacies

*Le vote de cet article a donné lieu à un échange musclé entre les députés de l'opposition (UMP et UDI), des radicaux de gauche et du Front de gauche et Benoît Hamon, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation. Présente dans l'hémicycle, Catherine Lemorton, présidente de la Commission des affaires sociales a fortement regretté l'absence de saisine de sa commission pour ces mesures d'ordre sanitaire. Tout comme le CNPS, l'USPO désapprouve cette autorisation qu'elle estime contraire aux enjeux de santé publique.*

Wk-pharma.fr

### La mission Verger publiée

Remise récemment au Ministère des Affaires sociales et de la Santé, la mission Verger a pour vocation de trouver des solutions sur la prise en charge médicamenteuse des résidents en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Philippe Verger mise sur la formation et la publication des textes sur la PDA et le pharmacien référent. Composée de 26 propositions, cette mission est organisée autour de 5 axes (améliorer l'usage des médicaments ; développer la recherche relative à la prise en charge médicamenteuse chez le sujet âgé ; optimiser le système d'information en Ehpad ou encourager le circuit du médicament). Pour combattre le mésusage et améliorer l'utilisation des médicaments, la mission Verger propose de renforcer la formation en gériatrie des professionnels de santé intervenant en EHPAD, à commencer par celle des pharmaciens. Sur le volet de la sécurisation du médicament, le rapport rappelle que l'expérimentation avortée pour réintroduire les médicaments dans le forfait soins des EHPAD en 2012 a démontré qu'en l'absence de la publication de la convention type nationale « pharmacien d'officine-EHPAD », les missions des « pharmaciens dispensateurs » et des pharmaciens référents ne sont pas clairement définies. Cela se traduirait par la participation à l'élaboration de la liste préférentielle des médicaments en EHPAD, la promotion du bon usage du médicament ou encore la vérification de la qualité des prescriptions. Quant à la PDA, celle-ci pourrait être la réponse à beaucoup de questions... L'USPO est satisfaite de certaines de ces propositions, selon Gilles Bonnefon, son Président.

Celtipharm



## Europe : accord trouvé pour l'encadrement du vapotage

Après la réunion de lundi qui ne leur a pas permis de trouver un terrain d'entente, une nouvelle rencontre improvisée ce mercredi a permis au Conseil, à la Commission et au Parlement européen d'aboutir à un accord. Les Etats-membres de l'Union européenne sont tous favorables à l'encadrement de la cigarette électronique. Celle-ci est concernée par la législation sur le tabac. Le plafond de nicotine dans les recharges est fixé à 20 mg/ml et la capacité des cartouches à 2 ml. L'ensemble des e-cigarettes est interdit aux mineurs et certains arômes seront amenés à disparaître. Ce texte sera voté en janvier et pourrait être applicable à partir de 2015 dans tous les Etats-membres. La directive précise que les pays qui assimilent actuellement la cigarette électronique à un médicament pourront continuer. Plus généralement, les Etats-membres sont libres de renforcer leur propre législation, par exemple en France, comme le souhaite Marisol Touraine, en interdisant le vapotage dans les lieux publics. Par ailleurs, les paquets de tabac devront faire figurer des avertissements de santé sur 65 % de leur surface et les cigarettes mentholées seront interdites d'ici à 2020.

*Lequotidiendupharmacien.fr*

## Le Conseil constitutionnel valide la taxe sur les ventes directes

Saisi par plus de 120 parlementaires, le Conseil constitutionnel vient de se prononcer sur la conformité des articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2014. La nouvelle taxe de 20 % sur les achats en direct, la possibilité de substituer des médicaments biosimilaires et la disposition prévoyant un taux de remises sur les génériques compris entre 0 et 50 % ont toutes été validées.

Inquiète des conséquences économiques pour les officiers de la taxe à 20 % sur les ventes directes (au moins 25 millions d'euros de perte), l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) demande également que le plafond des remises sur les génériques fixé par arrêté soit proche de 50 %. Pour son président, Gilles Bonnefond, l'arrêté doit être rapidement publié afin que les conditions commerciales soient clairement établies dès janvier 2014.

*lequotidiendupharmacien.fr*

## Projets de rémunération : L'USPO consulte ses confrères !

Soucieuse de l'avenir de la profession, l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO) a choisi de revenir sur les deux principaux mécanismes de rémunération proposés par l'Assurance Maladie. Dans une vidéo présente sur le site Internet de l'USPO, Gilles Bonnefond explique en détails ces deux propositions. Pour rappel, la première proposition est le passage d'un forfait de 53 cts d'euros à 60 cts d'euros pour toutes les boîtes avec un passage d'un taux de 10 % à 8,25 % pour la deuxième tranche et le passage d'un taux de 6 % à 4 % pour la troisième tranche, ce qui permettrait à 91 % des pharmacies du territoire d'être gagnantes. Quant à la deuxième proposition, il s'agit d'avoir un minimum de perception de 1 euro par boîte de médicaments. Cela signifie que tous les médicaments qui ont moins d'1 euro de marge vont voir leur marge augmentée jusqu'à un euro et tous les autres vont voir leur marge baissée. L'idée de cette vidéo est de permettre à ceux et celles qui auraient un peu perdu le fil entre les différentes propositions de l'Assurance Maladie et les échanges avec les syndicats au cours de ces derniers mois de négociations de comprendre les enjeux de ces deux projets de rémunération. Toutefois, afin d'avancer dans ces négociations, l'USPO souhaite aujourd'hui connaître votre avis sur le sujet afin de prendre les bonnes décisions le moment venu avec l'Assurance Maladie. C'est pourquoi, l'USPO demande à chaque pharmacien de France de donner son avis après avoir visionné la vidéo. Il en va de l'avenir de la profession !

*CeltineWS.fr*

## AMM pour Sativex, médicament dérivé du cannabis

L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) vient d'accorder au Sativex (laboratoire GW Pharmaceuticals), par décision du 8 janvier 2014, une autorisation de mise sur le marché (AMM). Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, avait ouvert la possibilité, par un décret du 5 juin dernier, que des médicaments dérivés du cannabis sollicitent une AMM en France. Le Sativex, spray buccal commercialisé dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, est un médicament utilisé chez certains patients atteints de sclérose en plaques, pour soulager les contractures sévères (spasticité), résistantes aux autres traitements. Le traitement devra être initié par un neurologue et un rééducateur hospitalier. L'AMM est une étape préalable à la commercialisation du produit, qui interviendra à l'initiative du laboratoire.

*Lequotidiendupharmacien.fr*

## « Ma Pharmacie Ne Fermera Pas »

Depuis le 1er janvier 2014, un collectif de pharmaciens sans appartenance syndicale a vu le jour pour défendre les officines et les intérêts de leurs usagers. Ce collectif intitulé « Ma Pharmacie Ne Fermera Pas » s'oppose aux nouvelles baisses de marge des médicaments remboursés qui selon lui amorce « la fermeture programmée de 5 000 pharmacies » ; au projet de distribution des médicaments en grandes surfaces sous un faux prétexte de baisse de prix, mais aussi à l'augmentation de 3 % de la TVA pour les médicaments non remboursables au 1er janvier 2014. Par ailleurs, ce collectif s'oppose également à un fléau qui fait parler un peu plus chaque jour de lui, le désert médical avec la disparition de médecins généralistes et de spécialistes non remplacés. Pour se faire entendre, le collectif a donc choisi de lancer ses revendications par le biais de son site Internet, d'une pétition qui a déjà reçu plus de 1 200 signatures, mais aussi des affiches « chocs » à afficher dans les vitrines des officines pour interpeller les patients sur les risques qu'ils encourront si les pharmacies disparaissent.

*CeltineWS.fr*

## L'épidémie de gastro à nos portes

Selon le dernier bulletin épidémiologique du réseau Sentinelles, le taux d'incidence des cas de diarrhée aiguë\* est estimé (à partir de données colligées en consultation de médecine générale) pour la semaine dernière à 234 cas pour 100 000 habitants, soit un chiffre encore en dessous du seuil épidémique (276 cas pour 100 000 habitants). Selon les prévisions du réseau, le nombre de cas de gastro-entérites continuera d'augmenter la semaine prochaine et dépassera le seuil épidémique début janvier.

Par ailleurs le réseau fait état d'un second modèle de détection des épidémies de gastro-entérites reposant sur les données de ventes de médicaments qui confirme lui aussi l'augmentation de l'activité. « *La semaine dernière trois classes des quatre classes médicamenteuses surveillées avaient atteint leur seuil d'alerte, correspondant à un niveau pré-épidémique* », indique-t-il ainsi.

L'âge médian des patients était de 18 ans (de 4 mois à 93 ans), et autant d'hommes que de femmes sont atteints. Selon les tableaux cliniques rapportés, ces cas ne présentaient pas de signe particulier de gravité (seuls 0,6 % des malades ont nécessité une hospitalisation). Au niveau régional, les incidences les plus élevées ont été notées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (425 cas pour 100 000 habitants), Nord-Pas-de-Calais (403) et Limousin (384). Pour se prémunir de la gastro-entérite, le réseau rappelle à l'intention des populations une règle simple mais trop souvent oubliée : se laver les mains le plus souvent possible, notamment après chaque passage aux toilettes, après avoir changé un bébé ou avant de préparer un repas.

En cas d'infection il est enfin recommandé d'éviter le contact avec des "personnes fragiles", comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les nourrissons ou les personnes souffrant de maladies respiratoires ou cardiaques.

Rappelons en guise de conclusion que saisi au sujet de l'opportunité d'une vaccination élargie contre le rotavirus en 2010 le Haut Conseil de la santé publique n'avait pas recommandé la vaccination systématique contre le rotavirus des nourrissons âgés de moins de six mois.

Jim.fr

## Prix de l'OTC : le CNGPO dénonce une hausse constante de TVA

Le Collectif national des groupements de pharmaciens d'officine (CNGPO) réplique aux attaques concernant les prix des spécialités de médication familiale, lancées entre autres par l'Autorité de la concurrence.

## Bilan 2013

### Janvier

Top départ pour les cyberpharmacies !

### Février

La pharmacie vétérinaire aux abois

### Mars

La distribution du médicament passée au crible

### Avril

La pharmacie du IIIe millénaire

### Mai

Le médicament sous l'œil de la concurrence

### Juin

Holdings : 12 ans d'attente pour un décret

### Juillet

Feu vert pour le suivi des anticoagulants

### Septembre

La chasse au contrat de coopération est ouverte

### Octobre

Des honoraires à la boîte et à l'ordonnance

### Novembre

Mobilisation en faveur de la e-cigarette

### Décembre

Un nouveau pas vers l'honoraire

## Benzodiazépines : l'agence du médicament veut mieux encadrer les prescriptions

La reprise de la consommation de benzodiazépines, qui a commencé en 2010, se confirme, selon l'agence du médicament (ANSM) qui prévoit des mesures pour enrayer cette tendance courant 2014. Cette reprise de la consommation est confirmée dans une actualisation d'un rapport, publié en janvier 2012, souligne l'Agence du médicament. Selon ce document, 131 millions de boîtes de médicaments contenant des benzodiazépines ou apparentées ont été vendues en France en 2012 (dont 53,2 % d'anxiolytiques et 40,5 % d'hypnotiques). Environ 11,5 millions de Français ont consommé au moins une fois une benzodiazépine en 2012 : 7 millions pour l'anxiété, 4,2 millions pour des troubles du sommeil et 0,3 million ont pris un médicament de cette famille, le clonazépam (Rivotril) dont les conditions d'accès ont été restreintes. Les consommateurs ont en moyenne 56 ans et sont, pour près des deux tiers, des femmes. Un tiers des femmes de plus de 65 ans prennent une benzodiazépine contre l'anxiété et près d'une sur cinq pour dormir. Les principaux prescripteurs sont des médecins libéraux (90 %), et notamment les médecins généralistes qui prescrivent près de 90 % de ces médicaments. L'agence sanitaire relève des durées de traitement souvent trop longues, et même « *une proportion importante de patients qui les prennent en continu sur plusieurs années* ». Or ces médicaments exposent à des risques neuropsychiatriques, ainsi qu'à des risques d'abus, de dépendance et de sevrage, rappelle l'agence. Ils accroissent également le risque d'accidents de la route. Chez le sujet âgé, ils peuvent « *favoriser les chutes et perturber la mémoire* », ajoute l'ANSM qui évoque un « *lien potentiel entre ces substances et la survenue d'une dépendance* » d'après de récentes études.

Le quotidien du pharmacien.fr

Toute l'info en détails sur : Le quotidien du pharmacien.fr



## Les 5 « must-have » beauté de la pharmacie

### Créaline H2O, Bioderma

Entre 7-9€ (selon les pharmacies) les 500ml

Je vais commencer par ce basique qui fait l'unanimité dans toutes les salles de bain : l'eau micellaire Bioderma!

Découverte l'année dernière je ne la quitte plus. Elle est recommandée par de nombreux dermatologues, notamment pour les peaux sèches et sensibles ! Mais même si elle est recommandée pour les peaux fragiles, **tous les types de peaux** peuvent l'utiliser (mixtes, grasses). Elle démaquille et nettoie parfaitement la peau mais ne l'assèche pas (adieu la peau qui tire).

On peut également l'utiliser sur les yeux, et encore une fois, même sur des yeux sensibles ! Fait très bien le job sur du waterproof mais on y passe tout de même un peu plus de temps...

Pour celles qui détestent les odeurs, c'est parfait parce que cette eau micellaire ne sent rien (mis à part le propre). A l'inverse les fans des lotions « qui sentent bons » seront déçus par l'odeur neutre !



### Huile démaquillante Pureté Divine, Cattier

Environ 11€ (selon les pharmacies) les 100 ml

Pour rester dans le démaquillage (je rappelle que c'est l'étape la plus importante) et ne pas passer à côté de la tendance des huiles démaquillantes voici la Cattier ! En plus d'avoir une composition au top (comme quasi tous les produits Cattier) certifiée bio, elle est vraiment géniale ! Je l'utilise surtout quand je me maquille les yeux.

Conseillée pour les peaux sensibles (qui fuient les eaux démaquillantes), elle ne doit pas faire peur aux peaux mixtes/ grasses parce que c'est prouvé : **l'huile démaquillante ne graisse pas la peau** ! Ça permet juste de « capter » toutes les saletés du visage pour mieux nettoyer la peau.

C'est hyper simple à utiliser : on l'applique à sec, on masse le visage d'abord puis on vient aux yeux, on s'arrête un peu plus sur les yeux en frictionnant légèrement les cils. Ensuite, en panda-style, on applique de l'eau, et hop l'huile se transforme en lait. On continue de masser avant de rincer.

Pour celles qui ont peur de l'effet « film-gras », vous pouvez parfaire le démaquillage grâce à une eau micellaire ou une lotion de type eau de rose / lavande

### Shampoing au beurre de Mangue, Klorane

Environ 5€ le 200ml et 10€ le 400ml (selon les pharmacies)

Les cheveux secs que l'été a tués ? Victimes du lissage ou brushing intensif ? Pour soigner les cheveux tout au long des shampoings je recommande la gamme au beurre de mangue de Klorane !

En plus d'avoir une odeur ouf-i-ssime, elle fait des cheveux de dingue, voire de princesse, brillants et tout doux. Par contre si vous avez les cheveux qui graissent facilement, je me limiterais au shampoing et je n'irais pas titiller le masque ou baume, non !, on reste au shampoing qui apporte déjà un sacré lot de nutrition !



### Akerat 30, Avène

Environ 10€ (selon les pharmacies) les 100ml

C'est un mal que quasi toutes les filles connaissent une fois l'été arrivé : les poils incarnés ! En été, gambettes à l'air oblige, épilations et rasages à répétition font que des poils poussent sous une fine peau ! Et parfois - hélas - même le meilleur des gommages peut en laisser quelques uns !

A l'origine la crème est faite pour les dermites séborrhéiques ou l'eczéma. Je l'applique par exemple sur les épaisseurs des genoux, coudes mais également sur le cuir chevelu (en période d'exams avec le stress, pour éviter les plaques squameuses qui apparaissent !). Pour l'application sur cuir chevelu on laisse poser la nuit et le lendemain on fait un shampoing doux.

Personnellement j'applique la crème le soir (la veille de l'épilation) sur les zones concernées (par les poils incarnés ou les squames) et le lendemain je fais un gommage (à sec avant la douche), ensuite je m'épile et là c'est le combo gagnant : plus rien !



### Effaclar Mat, La Roche Posay

Environ 12€ (selon les pharmacies) les 40ml

Cette crème fait partie de la gamme Effaclar spécialement pour les peaux grasses/mixtes sujettes à l'acné.

Comme indiqué par le nom, cette crème matifie la peau, et autant vous dire qu'elle envoie grave du pâté !

A l'effet « anti-brillance » (son effet matifiant tient toute la journée), la crème permet aussi de réduire les points noirs ! Bref c'est vraiment une crème au top pour les peaux à imperfections mais qui manquent d'hydratation (elle peut également s'utiliser sur les peaux fragiles).

Elle pénètre très rapidement et matifie immédiatement (parfait pour se maquiller juste après par exemple). L'effet anti-pores est visible au bout de quelques semaines !

Elle est parfaite pour l'été et en hiver je conseille de l'utiliser tout en faisant des masques hydratants ou en appliquant une crème de nuit hydratante.

Un bon point supplémentaire : la crème ne contient pas de parabène.

Par ailleurs pour les peaux difficiles je conseille vraiment la gamme Effaclar et notamment le nettoyant visage qui me suit depuis quelques années déjà !

[Attention] Cet article ne remplace pas les conseils d'un dermatologue !

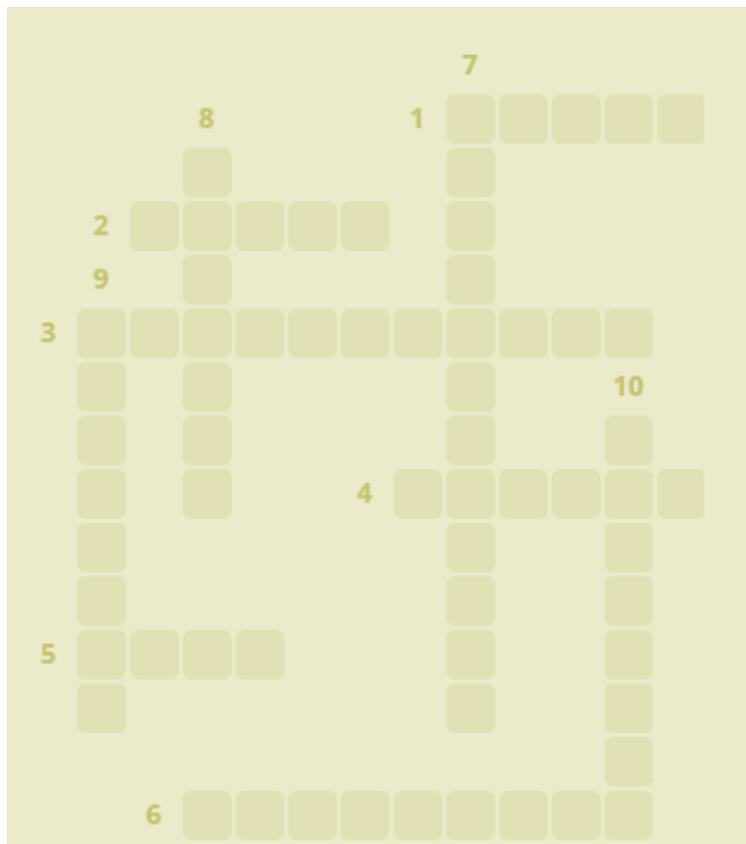
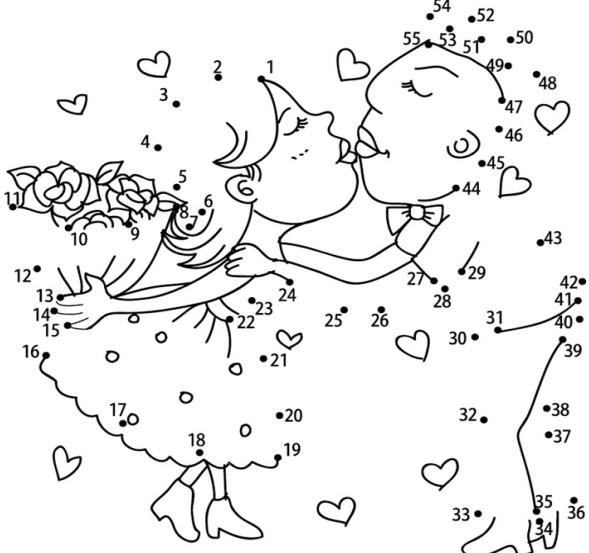
Si cet article vous a plu, n'hésitez pas à visiter ce site :

<http://letiroiracuriosites.wordpress.com/>

# Pour vous divertir après les exam' ...

Source : croisade.com

Pour la St Valentin... :



## ALCOOL ET SANTÉ

1. Les personnes \_\_, parce que leur organisme métabolise l'alcool moins rapidement, devraient se limiter à un verre par jour.
2. Boire à l'occasion des \_\_ serait préférable pour la santé, plutôt que boire à jeun.
3. L'alcool augmente le taux de bon \_\_ dans le sang, ce qui aide à réduire la formation des plaques athéromateuses qui nuisent à la circulation sanguine.
4. La consommation d'alcool augmenterait le risque de souffrir d'un cancer de la bouche, de la gorge, du \_\_ (entre le pharynx et la trachée) ou de l'oesophage.
5. Les femmes qui consomment 3 verres et plus d'alcool par jour auraient 51% plus de risque d'être atteintes d'un cancer du \_\_ que celles qui n'en boivent pas.
6. L'effet protecteur de l'alcool ne touche pas les \_\_.
7. Peu importe ses bons côtés, la consommation d'alcool ne pourra jamais compenser le manque d'exercice, une mauvaise \_\_ et le tabagisme.
8. À long terme, la consommation excessive d'alcool peut entraîner des troubles de la \_\_, d'attention ou de concentration.
9. La consommation exagérée d'alcool augmente les risques de nombreuses maladies: troubles cardiovasculaires, nombreux types de cancers, \_\_ du foie, etc.
10. L'alcool consommé modérément rendrait les cellules du corps plus sensibles à l'action de l'\_\_ (hormone), facilitant ainsi le métabolisme du glucose.

# Top 10 des remèdes et traitements pour soigner la « gueule de bois »

PAGE 25

Encore un lendemain où vous avez mal aux cheveux ?! Puis la traditionnelle résolution pour la nouvelle année : « Cette année, j'arrête de boire...ou alors moins...ou moins souvent... » Oui, vous le saviez : pour éviter la gueule de bois, il fallait boire moins d'alcool, et surtout boire de l'eau (beaucoup), pendant la soirée, et avant d'aller vous coucher. Mais imaginons que vous ayez oublié. Imaginons que vous luttez pour sortir de votre lit, avec un énorme mal de crâne contre lequel le paracétamol ne peut rien, la bouche pâteuse, et la furieuse envie de vous cogner la tête contre le mur... l'année commence bien ! Pour soigner cette gueule de bois, pas de recette miracle, il va falloir attendre ... mais voici quand même quelques petits conseils :

- 1. Ne buvez pas d'alcool** Ca peut sembler évident, mais le proverbe "*combattre le mal par le mal*" ne fonctionne que pour les mercenaires polonais.
- 2. Buvez de l'eau** De manière régulière, en grande quantité. Encore un verre. Et encore un verre...
- 3. Allez-y mollo sur le café et sur la cigarette** Les supposées vertus "coup de fouet" de la caféine seront ratrappées par l'acidité et les propriétés diurétiques du café. Idem pour la cigarette et son effet vasoconstricteur qui ne peut qu'aggraver une migraine, voire la déclencher...
- 4. Oubliez les recettes de grand-mère miraculeuses comme le verre de lait ou de citron, la cuillère d'huile d'olive... ou le bouillon de poule bien gras, miam** Vous tenez vraiment à vous pourrir l'estomac encore plus ?
- 5. Mangez** plutôt quelque chose de reconstituant, protéiné et facile à digérer (comprendre: pas de gras) Ex : jambon, blanc de poulet, fromage, banane, yaourt, tartines au miel,...
- 6. Evitez les jus d'orange ou de pamplemousse** En gros, tout ce qui est acide.
- 7. Évitez le paracétamol qui ne fait pas bon ménage avec l'alcool pour le foie** Et n'utilisez que très modérément l'ibuprofène, l'aspirine ou le naproxène, mauvais pour l'estomac dans ces circonstances. Optez plutôt pour les compresses de camomille tiède sur le front et les tempes.
- 8. Ne prenez pas de produits anti-nauséueux, et autre pilules contre la migraine** Une équipe de la Peninsular Medical School (Université d'Exeter) a tout testé pour vous et a démontré qu'aucuns de ces produits n'avaient de propriétés miraculeuses...  
**... à l'exception de la bourrache officinale** Il s'agit de la seule plante qui aurait des vertues contre la gueule de bois. Mais qui reste déconseillée car dangereuse...
- 9. Brie + Coca** (Par contre le brie au petit dej' il faut oser)
- 10. Forcez-vous à faire une petite activité physique, comme marcher** Rester allongé ne fera que prolonger votre calvaire. Et cela va sans dire, mais essayez de ne pas prendre la voiture ...

Heureusement que vous vous souvenez de toute votre soirée... ;)

PS : La rédac' tient à dire qu'elle n'a jamais, ô grand jamais connu cet état car la rédac' consomme l'alcool avec modération ou est Sam en soirée.

source : [topito.com](http://topito.com)

## Offre spéciale

Le *Guide des Médicaments d'Officine*, destiné aux étudiants en pharmacie, regroupe plus de 1 400 médicaments rangés par classes thérapeutiques et pharmacologiques. Chaque médicament est désigné par son nom commercial (nom de spécialité) accompagné de sa DCI (dénomination commune internationale). Des indications, contre-indications, effets indésirables et conseils d'utilisation viennent agrémenter la description de nombreuses classes thérapeutiques.

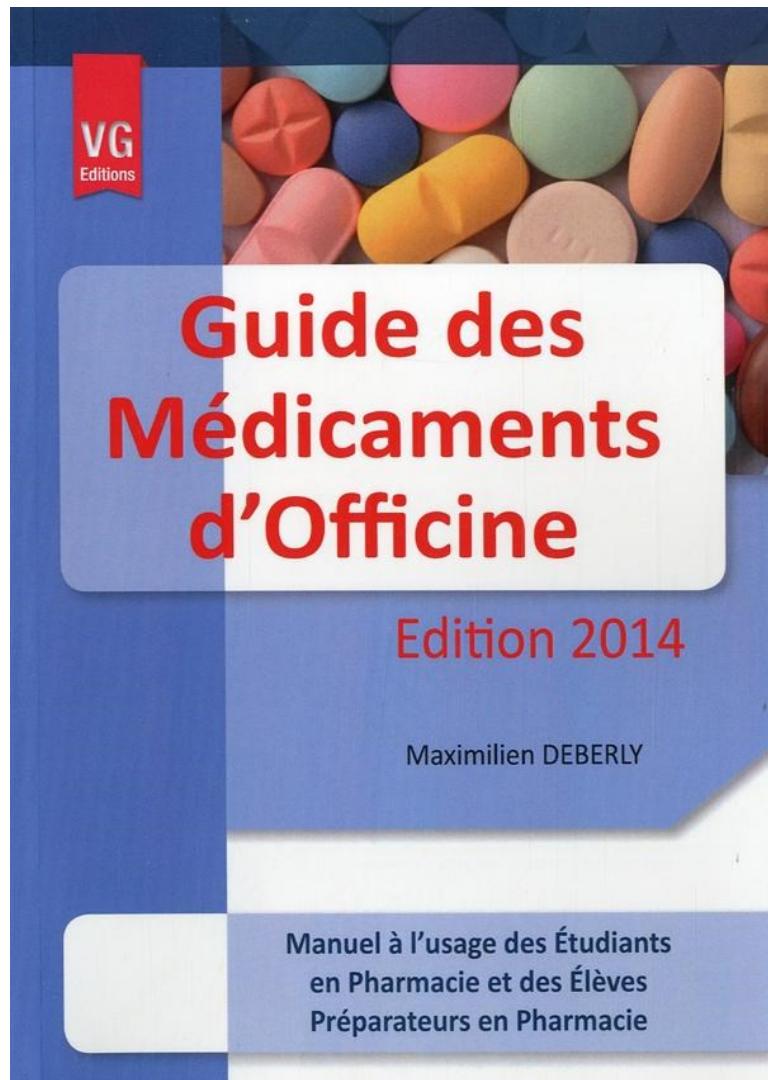
A la fin du livre, l'index de 2 430 entrées (1 450 médicaments et 980 principes actifs) permet un accès rapide à l'information recherchée.

Vous trouverez également à l'intérieur de ce guide :

- les valeurs biologiques de référence,
- un calendrier vaccinal complet, et un autre simplifié,
- un lexique médical français-anglais (340 mots ou locutions),
- les propriétés de plantes utilisées en phytothérapie,
- un tableau sur les pansements et leurs caractéristiques,
- un schéma diagnostique de l'anémie,
- des explications précises sur l'aérosol-thérapie,
- un sommaire détaillé et un index complet.

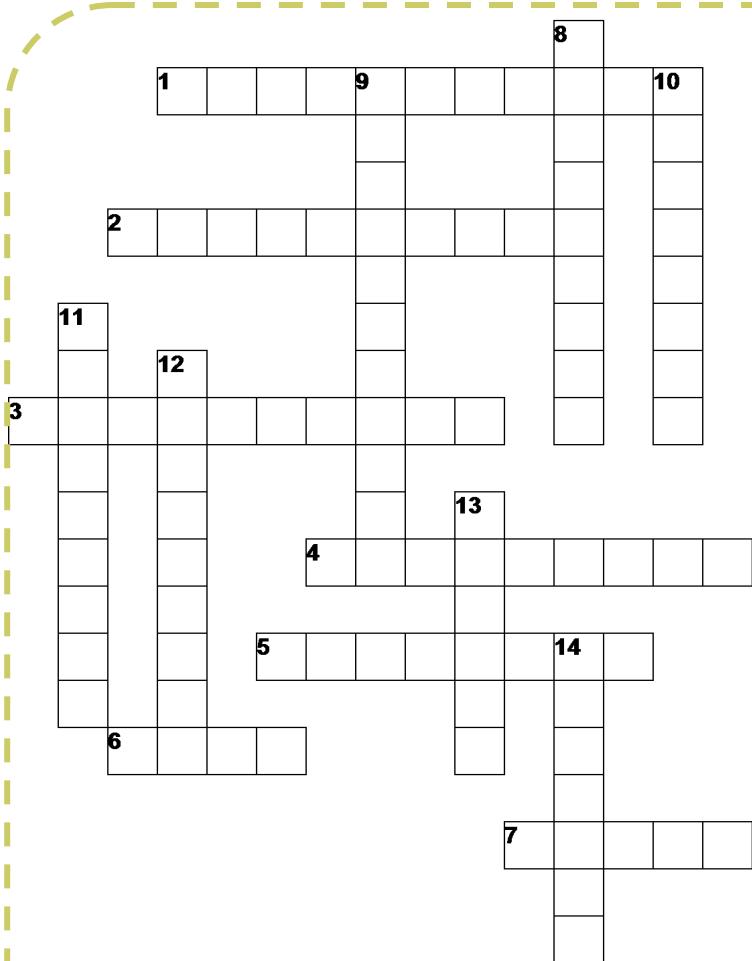
Disponible en librairie. 112 pages. Prix public : 11€. ISBN : 9782818309131.

Téléchargez gratuitement des extraits du livre sur <http://pharmax.voila.net/>

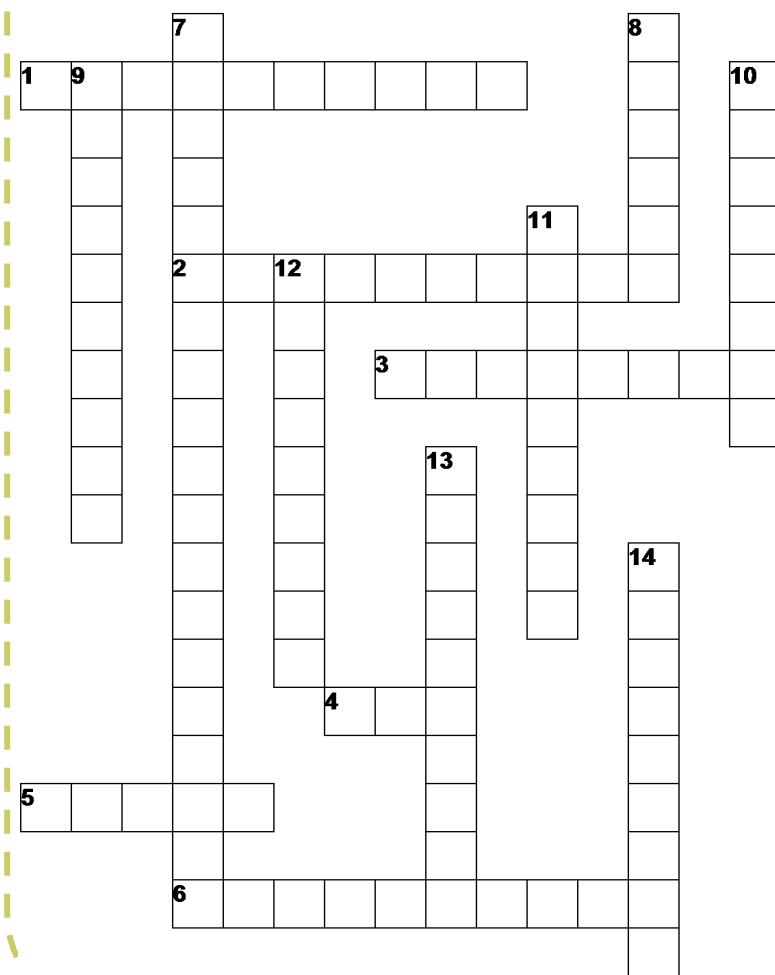


**OFFRE SPECIALE ETUDIANTS** : achat groupé via la corpo, 10 euros (sous condition d'un minimum d'achats).

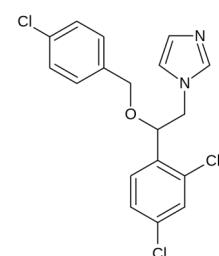
Si tu es intéressé, réservation à la corpo !



- Utile en soumission chimique.
- Diurétique.
- En rupture de stock tout l'été 2013.
- Bouffée d'air pour asthmatique.
- Vieux comme le saule.
- Déconseillé avec le BCG..
- Adieu la douleur, bonjour la brûlure.
- Antibiotique
- fragilité excessive du squelette.
- anti HMGCoA réductase.
- fluindione.
- 1ère colonne, 4ème ligne.
- antihistaminique .
- Très utile le lendemain.



- Nitroglycérine thérapeutique.
- modulateur sélectif des récepteurs des œstrogène.
- Effet du Coprin associé à l'alcool.
- Vaccin.
- Fibrate.
- Anti-parasitaire.
- Tel l'exatinide.
- Respiration difficile.
- Colore les urines en orange.
- Antibiotique contre indiqué chez les enfants.
- anticoagulant.
- Stupéfiant utilisé dans le sevrage de l'héroïne.
- biguanides normoglycémiants
- 



# 10 bonnes raisons d'avoir des petits seins

C'est samedi, c'est l'**instant sesque**. Les filles ont plusieurs/des tas de problèmes existentiels. Qui vont de "j'ai les cheveux bouclés, mais je les voudrais raides", à "qu'est-ce qui est meilleur, la fraise ou la framboise?", en passant par "est-ce qu'on préfère savoir danser comme Shakira ou bien PietraGalla?" et en finissant par "clitoridienne ou vaginale"? Existental on vous dit ! Et puis il y en a un qui revient, tous les jours, lancinant c'est "petits ou gros seins"? Dans une société qui répond "ben gros bien sûr", on peut vous montrer qu'avoir une petite poitrine, presque convexe, c'est bien aussi.

- 1. Pouvoir enfin être regardée dans les yeux lorsqu'on nous parle.** Et ça même avec un débardeur, un décolleté, un maillot de bain. Voire même concentrer l'attention de ces messieurs sur d'autres parties toutes aussi sensuelles de notre corps. Oui les petits seins, ça n'attire pas tout de suite l'oeil des vieux (ou jeunes) pervers qui voient dans la poitrine abondante d'une femme la mère qu'ils aimeraient avoir. Ou qu'ils aimeraient se taper. Vous avez dit Oedipe ?
- 2. C'est vachement plus pratique pour faire de la corde à sauter.** Activité ô combien négligée, cantonnée aux cours d'école, ou aux cours de boxe. Avec des petits seins, rien ne vous empêche d'aller gaiement au boulot en sautillant, telle une petite antilope. Non non, le ridicule ne tue pas, c'est promis.
- 3. Tout ce qui est petit est mignon.** C'est vrai avec des arguments comme ça on peut dire n'importe quoi (tout ce qui est gros est beau). Et puis peut-être pas tout non plus, parce quand on voit le chiwawa de ma voisine, on se pose tout de même de sérieuses questions quant à la signification du mot «mignon».
- 4. Au fond des gros seins, c'est complètement inutile.** Il se dit que la taille du bonnet augmente avec l'histoire, mais ça ne sert à rien... Parce qu'on a inventé l'air bag par exemple, ou que la main des hommes elle ne grossit pas. Alors dormez sur vos deux oreilles, et même sur le ventre si vous voulez, puisque vous, vous le pouvez.
- 5. Ne pas être obligée de porter un soutien-gorge.** Même pour aller acheter du pain. Oui parce que bon, on peut dire ce qu'on veut, les gros seins, ça tombe toujours plus que les petits seins, même si on n'a pas encore l'âge de Mame Paulette. Et ne pas porter de soutif, c'est un peu la liberté. Surtout pour aller chercher du pain.
- 6. Pouvoir se déguiser en mec facilement.** Qui n'a jamais rêvé de pouvoir débarquer à une soirée à thème en Superman, Cowboy, Harry Potter ou en Jean-Claude Duss ? Comment ça pas grand monde, bande de lâcheuses. Donc le jour où vous irez dans une soirée à thème, vous y repenserez et vous vous direz que c'est quand même vachement plus facile pour l'autre là avec les petits nichons. "L'autre", c'est moi.
- 7. Parce que les petits seins deviennent simplement des seins de taille «normale» lors d'une grossesse.** Et non pas des obus prêts à éclater si on effleure la moindre veine.
- 8. Avec des petits seins, on dépense moins.** Au delà du fait que ça rime, regardez bien le prix d'un soutien-gorge 95 E ? Devoir faire un prêt bancaire uniquement pour pouvoir marcher sans mal, c'est pas votre truc.
- 9. Avec des petits seins, la gravité perd un peu de son pouvoir.** Il y a quand même de fortes chances qu'ils ne tombent pas façon mamelles usées sur vos genoux passés les quarante ans. Rien que pour ça, on aurait presque envisagé une réduction mammaire.
- 10. Il paraît que c'est la mode des gros seins.** Et la mode c'est quand même très surfait comme principe. Qui ça ? Scarlett qui ? Non, connais pas. Kate comment ? Non plus.

Musique : Vincha - *Les p'tits seins*

Source : Topito.com

Et vous, vous en voyez d'autres ?

# Offres d'emploi

Pharmacie à La madeleine cherche étudiant(e) pour 2 ou 3 demi-journées par semaine.  
Contact : Marion COTTARE au 03.20.55.50.89

Pharmacie Sainte Claire  
13/01/2014

A Roubaix  
Accueille stagiaire de 6<sup>ème</sup> année pour 2014  
Tel : 03.20.70.82.43  
pharmaciesainteclaire@nordnet.fr

20/11/2013

CFA LEEM Apprentissage – Stage Assurance qualité

Sanofi France 9-10 av Romain Rolland 75014 Paris

Besoin en qualité exploitant :

- Contexte : Direction qualité, service du SMQ de la filiale => gestion des documentations/procédures opératoires + coordination de comité loi DMOS + responsabilité du comité CNIL + organisation/gestion des audits/inspections exploitant (interne) + gestion charte de la VM + validation des systèmes d'informations + gestion des audits/audits fournisseurs + certification ISO9001 (liste non exhaustive).
- Missions : participer à l'ensemble des missions avec des responsabilités plus ou moins larges en fonction du contexte/du candidat.
- Profil : étudiant en 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> année de pharmacie ou en M1/M2 Qualité
- Durée : idéalement 6 mois ; à pourvoir ASAP
- Bon niveau d'anglais un plus ; maîtrise du Pack Office

Envoyer une candidature motivée (en précisant durée de stage, date de disponibilité + en objet du mail « réponse à l'offre de stage en Qualité/direction qualité ») à Mme Véronique Henrioux (Resp. qualité des opérations) : [veronique.henrioux@sanofi.com](mailto:veronique.henrioux@sanofi.com)

N'hésitez pas à envoyer votre candidature même si vous n'êtes pas disponible dès janvier pour une période de 6 mois

04/12/2013

## CFA LEEM Apprentissage – stage AQ exploitant/réglementaire

### A Chilly Mazarin (91)

Développement des mentions légales des produits de la gamme oncologie et CHC (médication familiale)

**Projet :** Participer à la préparation les documents de "labeling Corporate" (mentions légales) ainsi que ceux des USA (US-PI) et l'Europe (informations prescripteur et patients) des produits en développement et « life cycle management » pour obtenir leur autorisation de mise sur le marché.

Cela nécessite de préparer des tableaux de réponses, des documents comparatifs, des revues des produits concurrents .... Et d'analyser ces documents, au regard de la législation.

Référencer les documents de labeling Corporate, ceci afin de pouvoir aider les filiales à répondre aux questions de leurs agences de santé.

**Compétences requises :** Bonne connaissance scientifique et réglementaire et bon niveau d'anglais

**Niveau d'étude/Diplôme préparé :** Pharmacien/Master affaires réglementaire

**Durée de stage :** idéalement 6 mois

**Contact :** Patricia Lefebvre - Head, Internal medicine therapeutic domain, Global Labeling Sanofi, [patri-cia.lefebvre@sanofi.com](mailto:patri-cia.lefebvre@sanofi.com)

04/12/2013

Délégation Catholique pour la Coopération – [www.ladcc.org](http://www.ladcc.org)

## Recherche de volontaires pharmaciens pour certains de ses partenaires

ONG de développement, service du volontariat international de l'Eglise en France. Elle accompagne chaque année plus de 500 volontaires dans plus de 60 pays et dans des domaines très divers tels que les soins, l'agronomie, l'informatique, la gestion de projets, l'enseignement, l'éducation et l'accompagnement de personnes, la construction, etc.

Le Volontariat de Solidarité Internationale est un statut défini par la loi du 25 février 2005. **Il garantit au volontaire une formation au départ, un accompagnement au retour, une indemnité (100 euros mensuels minimum), logement et nourriture, le billet d'avion aller-retour et une couverture sociale complète.**

Gilles Nouailhat  
Bénévole à la DCC, chargé de la recherche de candidats.  
Tél. : 01 45 65 96 65 (de préférence le mardi)  
Mail : [bvolfor@ladcc.org](mailto:bvolfor@ladcc.org)

4/12/2013

Laboratoires Juva Santé  
Paris 8<sup>ème</sup> (entre l'avenue Marceau et l'avenue Georges V)  
**Nous recherchons un(e) stagiaire : « Charge d'affaires réglementaires » - Stage - (H/F)**

**Description générale :**

Au sein du service Qualité, vous serez rattaché au responsable du service, et vous aurez pour missions :  
La préparation des dossiers en conformité avec le Projet d'arrêté relatif à une liste positive de Plantes utilisables dans les Compléments Alimentaires.  
Pour cela, vous ferez des recherches bibliographiques sur les substances à surveiller et vous contrôlerez la conformité de l'ensemble de nos produits.  
La mise en place de la réglementation INCO « information des consommateurs » en rapport avec l'étiquetage de nos produits.

**Profil :**

De formation Ingénieur Agronome ou Pharmacien, vous avez une bonne connaissance des plantes.  
Vous avez également la connaissance et une mise en application de la réglementation des compléments alimentaires.  
Vous faites preuve de rigueur et d'esprit d'analyse. Votre curiosité et votre sens du relationnel seront des qualités qui vous permettront de mener à bien vos missions.  
**Durée :** stage de 6 mois à pourvoir à partir de Mars 2014

**Rémunération :** Selon grille de l'entreprise + 50% pass Navigo + tickets restaurant.

**Merci d'envoyer CV et lettre de motivation**

À l'attention de Manon OTTERBEIN : motterbein@juva.fr

**Novo Nordisk**

4/12/2013

Site de production de Chartres (Eure et Loir)

**Recherche un(e) : Pharmacien ou Ingénieur Assurance Qualité (H/F), CDI**

Rattaché(e) à l'Assurance Qualité Production Aseptique, vous aurez pour principales missions de participer à l'application et l'évolution de l'Assurance Qualité du Site en apportant votre expertise sur les différents procédés qui vous sont confiés et de garantir que les produits ont été fabriqués selon les « règles » de la Maison Mère et les Bonnes Pratiques de Fabrication. L'ensemble de ces missions sera réalisé dans le respect des instructions fixées par le Groupe, des règles éthiques, des Bonnes Pratiques de Fabrication, des procédures et des réglementations en vigueur.

**Tâches principales :**

Être le support Assurance Qualité pour le procédé qui vous est confié.  
Participer aux démarches de résolution de problèmes suite à des non-conformités ou des audits internes.  
Valider les demandes de changements, et approuver les documents opérationnels liés aux procédés.  
Participer à la revue et libération (Si vous êtes pharmacien) des lots  
Participer à l'approbation des documents de qualification et de validation du procédé confié  
Participer aux projets site et inter sites  
Veiller à l'évolution du système Assurance Qualité du domaine confié conformément à la politique qualité du site, de la maison mère et aux référentiels en vigueur (BPF, GMP, Code de la santé publique, normes ISO...).  
S'assurer de l'évolution de la documentation qualité en conséquence.  
Suggérer des améliorations et animer des groupes de travail pluridisciplinaires  
Réaliser un bilan régulier de son activité et de la qualité des produits fabriqués sur le site (données de revue mensuelle, annuelle,...)  
Assurer les astreintes pharmaceutiques, selon le planning roulant (si vous êtes pharmacien)

**- Formation/ Expérience :**

De formation Pharmacien ou Ingénieur  
Avoir 3 ans d'expérience minimum dans l'industrie pharmaceutique sur un poste similaire  
Une expérience en environnement aseptique est recommandée  
Vous évoluerez dans un environnement international, la maîtrise de l'anglais est impérative.

**- Qualités requises :**

Avoir un bon relationnel, faire preuve de diplomatie et de transversalité  
Être rigoureux, organisé et précis  
Avoir un esprit d'équipe et de synthèse  
Être autonome, savoir optimiser son travail

Merci d'adresser votre candidature par email (CV + LM) à Elsa THELLIER [ethe@novonordisk.com](mailto:ethe@novonordisk.com)

**PROPOSITION DE STAGE 2014 / NDB-1071**

GlaxoSmithKline Notre Dame de Bondeville - Service INGENIERIE  
Stage de 6 mois - 15/02/2014 au 31/08/2014

Présent parmi les premiers acteurs de l'industrie pharmaceutique mondiale, GlaxoSmithKline affiche une présence forte dans une vingtaine de domaines thérapeutiques, une place prépondérante en vaccinologie et dans les domaines de l'hygiène buccodentaire et l'automédication.

En France, GSK est le sixième groupe pharmaceutique et le quatrième laboratoire à l'hôpital.

Pour le Groupe GSK, la France est, en termes d'opérations commerciales, la première filiale européenne. A cette activité commerciale importante s'ajoutent des activités de recherche et développement et de production significatives. Le site de production de Notre Dame de Bondeville est spécialiste des formes stériles injectables : seringues pré-remplies, pour le traitement de la thrombose.

**PROFIL :**

Formation souhaitée : Dernière année Ingénieur ou 6<sup>ème</sup> année Pharma

Langues : Anglais

**MISSION PRINCIPALE :**

La mission proposée se déroulera au sein du projet Stromboli (mise en service d'un nouvel atelier)

La mission principale du stagiaire sera de participer à la mise en place des flowcharts relatifs à la future ligne Stromboli sur le site de Notre Dame de Bondeville.

**ACTIVITES :**

Préparation et réalisation des logigrammes opérationnels de la future ligne Stromboli

Utilisation de templates TRA, Britest et autres outils standards associés à la réalisation des flowcharts

En collaboration avec le responsable du Pôle Equipements du projet Stromboli, participation aux FMEA process de la future ligne Stromboli et/ou à la mise à jour du FMEA de la ligne Etna

Le stagiaire, afin de compléter les flowcharts opérationnels de la ligne Stromboli, pourra être amené à participer aux réceptions techniques des équipements concernés.

Ou

**MISSION PRINCIPALE :**

Participation à la mise en service du nouvel atelier Stromboli

L'objectif principal est de garantir que toutes les mises en services/qualifications réalisées sont faites de manière uniforme et coordonnée, dans les temps et le respect des processus site

**ACTIVITES :**

Participation, avec les experts GSK concernés, à la mise en service et qualification des équipements ou installations suivantes :

Utilités (traitement d'air, eau pour préparation injectable, vapeur pure)

Equipements : autoclave de stérilisation, installation de formulation, machine à laver

(participation aux contrôles et tests avec les interlocuteurs concernés. (la nature de la participation dépendra de l'avancement de la mise en service de l'équipement)

Constitution/compilation/vérification de la documentation technique liée à la nouvelle ligne Stromboli

A partir de cet exercice, élaboration/modification de standards de tests/mise en service (en lien avec le processus projet site)

**Les personnes intéressées sont priées de postuler, à l'attention de :**

GlaxoSmithKline : Mylène MARVIN, Ressources Humaines - 1, rue de l'Abbaye - 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE - [mylene.a.marvin@gsk.com](mailto:mylene.a.marvin@gsk.com)



### Réponse aux mots croisés :

